



Par lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Madame, Monsieur,

Par une convention conclue avec notre société, vous nous avez autorisés à réaliser les travaux de
librage de l'immeuble situé 91140 LONGJUMEAU.

Le délai de six mois pendant lequel les travaux peuvent être effectués étant expiré, la convention est
désormais caduque.

Il vous appartient donc de vous adresser à l'opérateur d'immeuble de votre choix si vous souhaitez
réaliser ces travaux.

Nous vous remercions pour la confiance accordée à notre société et vous prions de bien vouloir excuser
ce contretemps.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Direction Immobilière
Free Infrastructure